

**Collision avec un obstacle lors de l'atterrissage sur un glacier,
en instruction**⁽¹⁾Heure locale.

Aéronef	Avion Jodel D140 Mousquetaire immatriculé F-PLJP
Date et heure	Jeudi 17 février 2011 à 16 h 15 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Glacier de la Grande Motte, Tignes (73), altitude 2 960 m
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé
ERRATUM : Une modification a été apportée au rapport. La présente version, texte officiel de référence, annule et remplace la précédente (août 2017).	

CIRCONSTANCES

L'instructeur et l'élève décollent de l'altiport de Courchevel (73) vers l'altiport de Méribel (73) sur lequel ils effectuent deux atterrissages. Ils redécollent en direction du glacier de la Grande Motte. Après 1 h 15 min de vol, l'instructeur effectue une reconnaissance puis atterrit sur le glacier. Lors du roulement à l'atterrissage, le train principal gauche heurte une congère.

L'instructeur indique qu'il n'avait pas identifié la présence de la congère lors de la reconnaissance. Le train d'atterrissage de l'avion était équipé de skis.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : CAVOK, vent calme, température de - 12 °C, QNH 996 hPa.

L'instructeur détient une licence CPL(A) de 2009, PPL(A) SEP de 2002, FI (A) de 2009, et IR de 2011. Il est qualifié montagne « roues » et « skis » depuis 2008. Il était familier de la zone. Il totalisait 1 933 heures de vol dont 1 200 sur type, 210 heures dans les trois mois précédents dont 108 sur type et 6 heures dans les vingt-quatre heures dont 5 sur type.

L'élève avait une expérience de 100 heures de vol, dont une heure dans les trois mois précédents, réalisée la veille sur un autre type d'avion. Il n'avait jamais volé sur Jodel D 140.

CONCLUSION

L'accident est dû à la non-détection d'une congère lors de la reconnaissance de l'aire d'atterrissage par l'instructeur.